

Mise à jour

Juillet 2008

Question N°	Modifications
	Mise à jour des questions et de la grille réponse
20	CATIA 2008

Les réponses sont dans le « Guide du Dirigeant » sur le site de la FFAM

- 1) L'absorption d'alcool provoque :
 - a) un élargissement du champ visuel ;
 - b) une diminution des facultés intellectuelles ;
 - c) un accroissement temporaire des facultés intellectuelles et une sensation confortable de chaleur ;

- 2) On appelle modèle réduit d'avion, de planeur ou d'hélicoptère ;
 - a) une maquette ;
 - b) un modèle ;
 - c) un aéromodèle ;

- 3) L'Aéromodélisme est le terme employé pour ;
 - a) définir la pratique de vol des aéromodèles
 - b) définir la pratique du bateau modèle réduit
 - c) définir l'organisation de manifestation

- 4) L'aéromodélisme est, en France, représenté par :
 - a) la Fédération Française Aéronautique ;
 - b) la Fédération Française d'Aéro-Modélisme ;
 - c) l'Aéro-Club de France ;

- 5) On appelle maquettes volantes
 - a) des répliques exactes d'appareils réels construits à une échelle donnée et volant effectivement ;
 - b) des appareils modèles réduits réalisés pour la voltige ;
 - c) tous les appareils modelés réduits et volant effectivement ;

- 6) La distance minimum entre le plan d'évolution et le public est de :
- a) 150 mètres ;
 - b) 50 mètres
 - c) 100 mètres ;
- 7) En présence de public un pilote doit faire évoluer son avion en se tenant :
- a) face au public ;
 - b) dos au public ;
 - c) face au vent entre le public et la piste ;
 - d) indifféremment ;
- 8) Combien y a-t-il de Comité Régionaux d'Aéro-Modélisme ?
- a) 5
 - b) 14
 - c) 22
- 9) Combien y a-t-il de clubs affiliés à la FFAM ?
- a) 300 à 400
 - b) 400 à 500
 - c) + de 600
- 10) La licence est-elle obligatoire pour pratiquer l'aéromodélisme sans participer à des compétitions, au sein d'un club fédéré ?
- a) Non
 - b) Oui
 - c) c'est le Président du club qui décide
- 11) L'élections du Comité Directeur de la FFAM ont lieu tous les :
- a) 1 ans
 - b) 4 ans
 - c) 2 ans
- 12) Quel document définit les rapports entre un adhérent et l'association à laquelle il appartient :
- a) le règlement intérieur de cette association
 - b) le code de l'Aviation Civile

- c) les statuts de la FFAM
- 13) La qualification de pilote de démonstration
- a) permet à son titulaire d'effectuer de la voltige aérienne sans la présence d'un moniteur
 - b) permet à son titulaire d'effectuer de l'écolage
 - c) permet à son titulaire d'effectuer des vol de présentation lors de manifestations publiques avec son appareil de même catégorie et de même type que celui défini par cette qualification
 - d) permet à son titulaire d'effectuer les premiers vols et réglages d'un appareil de même catégorie et de même type que celui utilisé lors du passage cette qualification
- 14) La catégorie "cacahuètes" regroupe:
- a) des avions de vol circulaire ultra léger
 - b) des avions à moteur thermique ultra léger
 - c) des avions à moteur caoutchouc de 33,1 cm d'envergure
 - d) des planeurs ultra légers de 50 grs
- 15) L'aéromodélisme comporte de nombreuses catégories. Laquelle n'existe pas?
- a) racer club 20
 - b) super sport 40
 - c) G speed space
 - d) F5d racer électrique
- 16) Que faut il faire pour obtenir une carte de juge stagiaire ?
- a) Connaître la réglementation
 - b) Avoir jugé dans son club
 - c) Adresser une demande à la FFAM par l'intermédiaire de son Président de CRAM
 - d) Être titulaire du brevet A
- 17) L'utilisation des radiocommandes est soumise à des règles précises, les fréquences attribuées exclusivement à l'aéromodélisme sont définies ainsi :
- a) 41.000 MHz à 41.100 MHz de 10 en 10 kHz
 - b) Les aéromodélistes peuvent utiliser toutes les fréquences en prévenant l'ART
 - c) Seules les fréquences à partir de 41.110 et 72.500 sont autorisées
 - d) Les fréquences sont définies chaque année par la FFAM

- 18) Pour qu'une manifestation soit prise en compte au calendrier fédéral il faut :
- a) En parler au Président du club pour qu'il prévoit son organisation
 - b) Obtenir l'accord du président du CRAM
 - c) Prévenir la FFAM au moins 3 mois avant la manifestation
 - d) Que cette manifestation soit prise en compte pour un championnat de France
- 19) Les étrangers qui participent à une manifestation d'aéromodélisme en France :
- a) Doivent simplement être titulaire de la licence de leur pays
 - b) Doivent se conformer complètement à la législation française et en fournir les preuves
 - c) Être titulaire d'une assurance qui les couvre pendant la manifestation
 - d) Prendre une licence temporaire auprès de la FFAM
- 20) Le pilotage d'un modèle réduit :
- a) Peut se pratiquer par l'intermédiaire d'un système embarqué pourvu d'avoir l'autorisation des propriétaires des zones survolées
 - b) Peut se pratiquer sans voir le modèle et par l'intermédiaire d'un système vidéo embarqué
 - c) Peut se pratiquer sans voir le modèle et par l'intermédiaire d'un système vidéo embarqué si le pilote est titulaire de la Qualification Pilote Digital à Distance (QPDD)
 - d) Doit toujours se pratiquer en vue du modèle réduit

REGLEMENTATION
QUESTIONS CATIA

juillet 2008

1	B	41	
2	C	42	
3	A	43	
4	B	44	
5	A	45	
6	C	46	
7	B	47	
8	C	48	
9	C	49	
10	B	50	
11	B	51	
12	A	52	
13	C	53	
14	C	54	
15	C	55	
16	C	56	
17	A	57	
18	B	58	
19	B	59	
20	D	60	
21		61	
22		62	
23		63	
24		64	
25		65	
26		66	
27		67	
28		68	